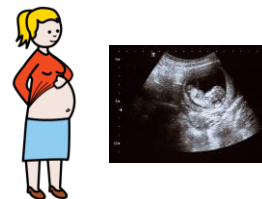


La biopsie de trophoblaste

Vous êtes enceinte d'environ 3 mois.

Vous avez le résultat de votre échographie.

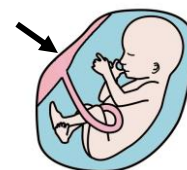
Le médecin propose de vérifier la santé du bébé.



Vous pouvez passer un examen appelé biopsie de trophoblaste.

La biopsie c'est prendre un petit bout de trophoblaste dans votre ventre, à côté du bébé.

Le trophoblaste c'est une petite poche qui alimente le bébé.



Avant l'examen

Vous rencontrez le médecin.

Le médecin vous explique la biopsie de trophoblaste.



Vous avez le choix :

- Faire la biopsie de trophoblaste
- Ne pas faire la biopsie de trophoblaste



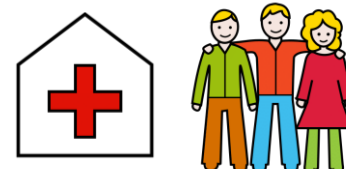
Vous signez un document quand vous acceptez de faire l'examen.



Le jour de l'examen

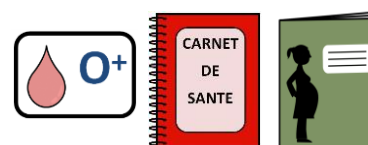
Vous allez à l'hôpital

avec le papa du bébé ou un parent ou un ami.



Vous apportez :

- votre carte de groupe sanguin
- votre carnet de santé
- votre dossier médical avec les échographies et les prises de sang faites pendant la grossesse



Pendant l'examen

Vous êtes seule avec le médecin, la sage-femme et un assistant.

L'examen fait un peu mal.

C'est comme des douleurs de règles.

Le médecin anesthésie votre ventre.

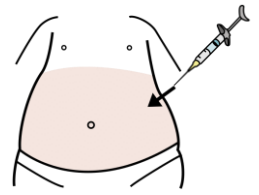
L'anesthésie permet de ne pas sentir la piqûre.

Le bébé ne ressent rien.

Le médecin fait une échographie pour savoir où est le bébé.

Avec une aiguille très fine et un peu plus longue que pour une piqûre,

le médecin prend des tous petits bouts de trophoblaste.



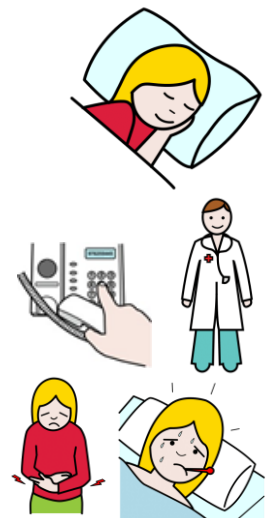
Après l'examen

Vous rentrez chez vous.

Vous vous reposez pendant au moins 2 jours.

Appelez vite un médecin :

- Quand vous avez mal au ventre
- Quand vous avez de la fièvre
- Quand de l'eau ou du sang coule entre vos jambes



Votre médecin vous donne les résultats de l'examen quelques jours plus tard.



Ce document a été écrit en FALC (facile à lire et à comprendre) par :

Rédaction : Françoise Neuhaus, Céline Benoit et Gwendoline GIOT

Relecture : Clarisse, Jean-Baptiste, Manon, Cédric et Laura.

Auteur des pictogrammes: Sergio Palao Provenance: ARASAAC (<http://www.arasaac.org>) Licence: CC (BY-NC-SA) Propriété: Gouvernement d'Aragon (Espagne)

“© European Easy-to-Read Logo: Inclusion Europe.
Plus d'informations sur www.inclusion-europe.eu”

